

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, Î.O., tenue le 7 mai 2012, à 20 heures, à la salle municipale sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères Sylvie DeBlois
 Anne Pichette

Messieurs les conseillers Mathieu Drouin
 Yves Lévesque
 Bruno Simard

Absent : Pierre-Édouard Houde (démission 1 mai)

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012.
3. Suites de cette séance.
4. Vacance au poste de conseiller # 6
5. Correspondance.
6. Adoption des dépenses.
7. Résolution nomination pompier volontaire.
8. Résolution octroi contrat soutirage et la déshydratation de boues de la station d'épuration des eaux usées.
9. Résolution mise à niveau des équipements (Programme d'aide *SIMB@*).
10. Demande Tir de tracteur de l'Île d'Orléans.
11. Demande de soutien financier Fête nationale 2012 à l'Île d'Orléans.
12. Octroi contrat Appel d'offres traitement de surface Rte du Mitan.
13. Avis de motion adoption règlement # 2012-253 règlement modifiant le règlement de construction numéro 2005-199 et visant à établir les types de matériaux pouvant être utilisés pour les bâtiments de l'Inventaire des maisons ancestrales de la Municipalité de Sainte-Famille.
14. Divers.
 - 14.1 Budget Fête des Voisins
 - 14.2 Fête automne
 - 14.3 Cours d'école
 - 14.4 Travaux de voirie
 - 14.5 Nomination du maire suppléant
15. Rapport des élus sur les divers comités.
16. Période de questions.
17. Levée ou ajournement de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Mathieu Drouin, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012.

12-56

Sur une proposition de Anne Pichette, **Appuyée par** Bruno Simard , **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012 soit adopté.

3. Suites de cette séance

4. Vacance au poste de conseiller # 6

Mme Sylvie Beaulieu, directrice générale /secrétaire trésorière informe la population que le 1^{er} mai dernier, Monsieur Pierre-Edouard Houde, a remis sa démission au poste de conseiller municipal. Cette démission étant effective à compter du 7 mai.

La date du scrutin sera fixée dans les trente jours.

5. Correspondance

6. Adoption des dépenses

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire trésorière.

12-57

Sur une proposition de Yves Lévesque, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) d'autoriser le paiement des factures d'avril totalisant 53 915.61 \$, ainsi que les comptes à payer au montant de 4 372.72 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille.

7. Résolution nomination pompier volontaire.

Considérant les démissions comme pompier volontaire de messieurs Stéphane Tremblay, Mathieu Tremblay, Mathieu Leclerc et Gabriel Lapointe.

12-58

Considérant la recommandation du directeur de sécurité incendie

En Conséquence Il est proposé par Mathieu Drouin, **Appuyé par** Yves Lévesque **et résolu à la majorité des conseillers (ères)**, de procéder à l'embauche de Mme Isabelle Nickner au poste de pompière volontaire.

8. Résolution octroi contrat soutirage et déshydratation de boues de la station d'épuration des eaux usées

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de deux offres concernant le soutirage et la déshydratation de boues de la station d'épuration des eaux usées.

En Conséquence

Il est proposé par Anne Pichette, **Appuyé par** Sylvie DeBlois, **et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)**, d'accorder le

12-59

contrat à Terratube au montant de 12 281 \$ plus taxes. Dans l'éventualité où la municipalité de Saint-Jean procéderait à des travaux similaires à la même période, la firme sera alors en mesure d'appliquer un rabais de 1 000 \$ sur les coûts reliés au transport.

9. Résolution mise à niveau des équipements (Programme d'aide SIMB@).

Considérant que la politique de la lecture et du livre du gouvernement du Québec encourage et soutient la mise en réseau des bibliothèques et le partage des ressources;

Considérant que le *Regroupement des CRSBP du Québec* a été mandaté par le *Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine* pour déployer le programme Simb@) (*système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée*) sur le territoire québécois.

12-60

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Appuyée par** Bruno Simard, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)**

De déposer une demande d'aide financière auprès du CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière Appalaches Inc. pour procéder à la mise à niveau des équipements informatiques rattachés au système intégré de gestion de bibliothèque Symphony et du logiciel de prêt entre bibliothèques VDX;

De mandater le CRSBP de la Capitale Nationale et de la Chaudière Appalaches Inc. pour l'acquisition des équipements visant à optimiser le système intégré de gestion de bibliothèque VDX selon les spécifications techniques déterminées par le CRSBP de la Capitale Nationale et de la Chaudière Appalaches Inc.

De recevoir une subvention du programme SIMB@ représentant 50% des coûts admissibles;

D'autoriser le maire et la Directrice générale / Secrétaire trésorière à signer la convention à intervenir entre la municipalité et le CRSBP de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches Inc.

10. Demande Tir de tracteur de l'Île d'Orléans.

12-61

Sur une proposition de Mathieu Drouin, **Appuyée par** Anne Pichette, **Il est résolu à l'unanimité** d'autoriser l'organisme à utiliser le terrain de balle sans frais. La 16^{ième} édition des tirs de tracteurs de l'Île d'Orléans se tiendra le 11 août 2012.

11. Demande de soutien financier Fête nationale 2012 à l'Île d'Orléans.

12-62

Sur une proposition de Yves Lévesque, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** d'accorder un montant de 200 \$ à l'organisation.

12. Octroi contrat appel d'offres traitement de surface Rte du Mitan.
Remis à une séance ultérieure

13. Avis de motion adoption règlement # 2012-253 règlement modifiant le règlement de construction numéro 2005-199 et visant à établir les types de matériaux pouvant être utilisés pour les bâtiments de

l'Inventaire des maisons ancestrales de la Municipalité de Sainte-Famille.»

Mathieu Drouin, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, un règlement # 2012-253, intitulé « règlement modifiant le règlement de construction numéro 2005-199 et visant à établir les types de matériaux pouvant être utilisés pour les bâtiments de l'Inventaire des maisons ancestrales de la Municipalité de Sainte-Famille Île d'Orléans.

14. Divers.

14.1 Budget Fête des Voisins.

12-63

Sur une proposition de Sylvie DeBlois , **Appuyée par** Bruno Simard, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'accorder un montant de 450 \$ pour la Fête des voisins qui se tiendra le 2 juin prochain.

14.2 Fête automne

remis

14.3 Cours d'école

remis

12-64

14.4 Travaux de voirie

14.5 Nomination du maire suppléant

Sur une proposition de Anne Pichette, **Appuyée par** Bruno Simard, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** que M. Yves Lévesque conseiller soit nommé maire suppléant pour l'année 2012.

15. Rapport des élus sur les divers comités.

12-65

16. Période de questions

17. Levée ou ajournement de la séance

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, **Il est résolu à l'unanimité** que la séance soit levée à 21 h 00.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.